



MERVILLE

ACTUALITES

N° 159
Janvier 2010

2010

Bonne Année



**Vœux de M. le Maire
et des associations**

(en page 12)

Numéros utiles

SAMU 15

Centre antipoisons 15

Pompiers 18

Police 17

Sapeurs-pompiers de Grenade 05 61 82 66 00

Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70

Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32

Urgence/Dépannage EDF 08 10 33 3081

LA POSTE 05 34 52 95 21

M. le Curé 05 61 82 61 35

Bibliothèque

(M^{me} Marie-Pierre DUNAS) 05 61 85 67 45

Directeur école élémentaire 05 34 52 80 30

Directeur école maternelle 05 34 52 90 53

Cantine 05 34 52 80 32

Crèche 05 61 85 19 89

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00

Permanence Adjoint

En cas d'urgence le week-end
vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22

SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville 05 62 13 40 94

Service social 05 62 13 40 95

Service Enfance & Jeunesse :

Directeur : Nicolas LAMOUR

• Centre de Loisirs : 05 34 52 80 33

- Enfance : Virginie REVEL

(merville.enfance@yahoo.fr)

- Animation Sport : Marc Soula

(merville.sports_animation@yahoo.fr)

• Jeunesse

(Espace Jouvion) : 05-62-13-40-96

Permanences le lundi de 16 h 00 à 18 h 30

(hors vacances scolaires)

Céline PUJOL (merville.jeunesse@yahoo.fr)

Police municipale

(M. Jean-Pierre MALLET) 05 62 13 41 16

Coordonnateur de la Vie Associative

(M^{lle} Pascale RAMPAZZO) 05 34 52 98 10

Agent de Vie Quotidienne

(M^{lle} Josiane JAMANS) 05 62 13 05 10

Déchetterie

de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73

Fermé jeudi et jours fériés

Déchetterie de GRENADE 05 61 82 35 03

Fermé mardi et jours fériés

Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00

Assistant social

• Sur rendez-vous à Grenade 05 61 71 03 50

• Centre médico-social à Blagnac

ADMR de Grenade 05 61 82 81 12

O.D.A.H. de la Communauté de Communes

M. ALEDO 05 62 27 51 50

Communauté de communes

Services techniques 05 61 82 63 74

Services administratifs 05 61 82 85 55

Office de Tourisme 05 61 82 93 85

Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23

Adresse internet :

mairiemerville31@wanadoo.fr

Bulletin municipal :

ccas. mairiemerville31@orange.fr

Edito

Les élus sont en colère ! Ils ont manifesté leur mécontentement en remettant au préfet de région, la résolution générale adoptée à l'unanimité au congrès des maires de France.

Toutes tendances politiques confondues, les élus dénoncent les réformes en cours :

- **Suppression de la taxe professionnelle** : ce manque de recettes fiscales impactera rapidement le produit attendu des impôts ménages. En effet, les collectivités locales sont obligées de voter leur budget en équilibre, à la différence de l'Etat qui a recours à l'emprunt pour équilibrer son fonctionnement.

- **Réforme des collectivités territoriales** : Ceci est prévu sans poser les vraies questions sur les compétences, et donc sur les ressources nécessaires pour les exercer. A terme, cette réforme vise à supprimer la moitié des communes de France, faisant disparaître la vie de nos villages.

L'année 2010 sera une année d'attente et d'observation afin d'avoir une lisibilité sur l'avenir des ressources locales, conditionnées pour beaucoup par la clause générale de compétences dont bénéficie aujourd'hui le Conseil Général. Clause qui permet une redistribution des richesses produites dans le département, entre l'urbain et le rural.

Ce qui est sûr, c'est que les besoins en équipements publics sont toujours aussi importants, écoles, crèches, terrains de sport, salles associatives,...

Les élus continueront, en toute responsabilité d'être à l'écoute de nos concitoyens, et d'accompagner le développement harmonieux de notre commune.

Meilleurs vœux et bonne année 2010. ■

Fernand BENTANAX

Maire de Merville

ETAT CIVIL

Naissances

FERRIES Axel le 13/11

BAPTISTE Johan le 15/11

MASSETTI Sacha le 15/11

PROGLER Manon le 15/11

MILAN Klara le 18/11

FERRE Noah le 02/12

Décès

LONGATO Rino le 15/11

à l'âge de 88 ans

BAGUR Giulia le 29/10

à l'âge de 3 mois

PIERRAT François le 02/12

à l'âge de 64 ans

LARROUX Michelle le 13/12

à l'âge 59 ans

RIZZO Rocco le 17/12

à l'âge de 72 ans

ALAMANDRI Barthélémy le 17/12

à l'âge de 90 ans ■

RAPPEL :

La commission
communication
vous rappelle
qu'aucun article
ne sera pris en compte
au-delà du 13
de chaque mois

Le gouvernement met les collectivités locales sous tutelle

Samedi 5 décembre, devant la préfecture, les élus du canton de Grenade se sont joints aux 600 élus de la Haute-Garonne pour protester contre la suppression de la taxe professionnelle, et les projets de réforme des collectivités territoriales.

La suppression de la taxe professionnelle tend à faire disparaître une ressource majeure des collectivités territoriales. Elle les privera dès 2010 des moyens financiers que leur permettaient d'assurer les politiques publiques locales. La suppression de cette ressource entraînera inévitablement une hausse des impôts payés par les ménages, pour financer les services publics locaux.

Il faut souligner que les gros revenus ne seront pas touchés par ce transfert de charges, car déjà protégés par le bouclier fiscal.

Les élus s'opposent à la réforme des collectivités territoriales proposée par le gouvernement. Cette réforme signifie à plus ou moins court terme l'affaiblissement ou la disparition des communes au profit des métropoles et des communes nouvelles, en laissant aux maires les seules compétences suivantes : état civil, simple police, aide sociale.

Les pouvoirs coercitifs donnés aux préfets en matière d'intercommunalité, montrent la volonté recentralisatrice de l'Etat dans l'organisation des territoires.

La campagne de conditionnement de l'opinion publique tend à laisser croire que les « élus locaux sont irresponsables et coûtent cher à la collectivité », alors que le tissu social de la France est construit autour de plus de 500 000 élus locaux républicains, dévoués au service des populations qui les ont élus. Ces élus sont pour l'essentiel des bénévoles et fiers de l'être.

Après la suppression des services publics de proximité (Poste, gendarmerie, perception, DDE, écoles.) c'est au tour des mairies, dernier lieu d'accueil du public dans nos zones rurales qui est menacé.

C'est pour toutes ces raisons que les élus ont remis solennellement à monsieur le Préfet, le texte de la déclaration finale du congrès des Maires de France, adopté à l'unanimité toutes tendances politiques confondues.

Le président de l'association des Maires de France de la Haute-Garonne Jean-Louis PUISSEGUR, conduisait la délégation accompagnée de Fernand BENTANAX, Maire de Merville, en sa qualité de 1er vice président de l'Association. ■



Les représentants du canton de Grenade étaient présents à la manifestation de l'AMF31

CARNET NOIR



Dimanche 13 décembre, Michelle LARROUX nous a quittés brutalement vaincue par un mal foudroyant.

Sa voix cristalline ne résonnera plus dans le chant choral Mervillois.

Tous ses amis, le Conseil Municipal et le personnel municipal tiennent à témoigner toute leur sympathie, leur soutien et leur amitié à Jean-François, adjoint au Maire, à ses enfants, Frédéric, Nicolas, François et à toute sa famille. ■

Agenda

SAMEDI 2 JANVIER

Loto des 3 sociétés
21 h 00 - Salle polyvalente

DIMANCHE 3 JANVIER

Vœux de M. le Maire et galette des associations
15 h 30 - Salle polyvalente

JEUDI 7 JANVIER

A. G. du 3^e âge
14 h 30 - Salle du 3^e âge

SAMEDI 9 JANVIER

Loto du comité des fêtes
21 h 00 - Salle polyvalente

DIMANCHE 10 JANVIER

Handball S2
Merville/Aucamville
13 h 30 - Salle polyvalente

Pétanque : Concours des rois
14 h 00 - Boulodrome

Basket SF
Merville / Ayguevives
15 h 30 - Salle polyvalente

JUSQU'AU 15 JANVIER

Inscription au séjour neige du service enfance jeunesse

SAMEDI 16 JANVIER

Loto du basket
21 h 00 - Salle polyvalente

SAMEDI 23 JANVIER

Salon Festi'Mariage
11 h à 22 h - Salle polyvalente

DIMANCHE 24 JANVIER

Salon Festi'Mariage
10 h à 19 h - Salle polyvalente

VENDREDI 29 JANVIER

Apéro culturel
19 h 30 - Rez-de-chaussée de l'Espace Jouvion

SAMEDI 30 JANVIER

Loto du foyer rural
21 h 00 - Salle polyvalente

DIMANCHE 31 JANVIER

Basket SF
Merville/Pibrac
15 h 30 - Salle polyvalente

TOUS LES MERCREDIS MATIN

Marché de plein-vent



Conseil municipal* du 16 octobre 2009

FINANCES MARCHÉS PUBLICS

2 - Décisions modificatives.

Budget Assainissement. Virement de 4 303 € sur l'opération de réhabilitation du poste de refoulement de la Côte Rouge suite à l'intégration des études du BE Frauciel.

Budget communal : inscription de la somme de 3 681 € sur le chapitre des opérations patrimoniales pour la cession du terrain de la crèche (valeur 1999, date d'acquisition du terrain par la commune).

Budget communal : inscription sur la ligne Subventions d'investissement de la somme de 90 000 € correspondant à la cession du terrain à la société Promologis pour l'opération J. BON.

L'ensemble de ces décisions modificatives est adopté à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES

3 - Convention de prestation de services avec le SIVU Rivage

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de la mise à disposition d'un bâtiment communal au SIVU Rivage, un certain nombre de services lui sont également fournis : nettoyage et entretien des locaux, comptabilité et établissement du budget, mise à disposition ponctuelle d'un véhicule et d'un agent municipal.

Il convient, par conséquent, de passer une convention avec le SIVU Rivage définissant l'ensemble de ces interventions et le coût qu'elles représentent.

Approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

4 - Convention de mise à disposition de locaux

avec le SIVU Rivage

La commune met à disposition du SIVU Rivage un bâtiment communal pour exercer son activité.

Il convient, par conséquent, de passer une convention avec le SIVU Rivage définissant les modalités de cette mise à disposition.

Approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

5 - Convention de mise à disposition d'un local pour le relais assistantes maternelles avec la Communauté de Communes Save et Garonne.

La commune met à disposition de la Communauté de Communes Save et Garonne des locaux afin d'y accueillir le Relais Assistantes Maternelles.

Il convient, par conséquent, de passer une convention avec la Communauté de Communes Save et Garonne définissant les modalités de cette mise à disposition.

Approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

URBANISME - ASSAINISSEMENT

6 - Echange de parcelles entre la Commune et le Syndicat des Eaux.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite à une nouvelle estimation des Domaines reçue le 6 juin 2009, la parcelle de la commune, cadastrée D 789 d'une superficie de 853 m², est estimée à 15 000 € et la parcelle du Syndicat des Eaux, cadastrée D 511 d'une superficie de 1 800 m², est estimée à 30 000 €. La valeur vénale évaluée au m² étant presque identique, cet écart s'explique par la différence de superficie des deux parcelles.

Après plusieurs échanges avec le Syndicat des Eaux,

M. le Maire propose que cette opération s'effectue avec une soulte de 15 000 € à la charge de la commune. Il sollicite l'accord de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'échange de parcelles entre la commune et le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Cadours avec une soulte de 15 000 € à la charge de la commune.

7 - Assainissement. Programme départemental 2010.

Mme Patricia POUTREL informe l'Assemblée que le dossier relatif au programme départemental d'assainissement 2010 comporte le renouvellement de la demande d'inscription de l'opération d'extension de la station d'épuration de 1 900 EQH à 7 000 EQH. Elle rappelle que cette opération représente un coût de 2 398 000 € HT et qu'il convient de solliciter le Conseil Général pour le renouvellement de l'inscription de cette opération en 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le programme départemental d'assainissement 2010 pour un montant de 2 398 000 € HT.
- Prévoit l'inscription de la dépense au budget primitif 2010 de la commune.
- Sollicite du Conseil Général le renouvellement de l'inscription de l'extension de la station d'épuration au programme départemental 2010.

8 - Création du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute Garonne.

M^{me} Marie-Thérèse TRECCANI donne lecture à l'Assemblée de la délibéra-

tion du 22 septembre 2009 par laquelle l'organe délibérant du syndicat intercommunal des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Cadours a approuvé la création du syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de Haute-Garonne et les statuts y afférant.

Ce syndicat mixte sera régi par les articles L.5721-1 et suivants du code général des collectivités territoriales. Il regroupera le département de la Haute-Garonne, les communes, les groupements de communes et tous les autres organismes de coopération locale intéressés par la création d'un tel groupement.

Selon le projet de statuts soumis à l'approbation de toutes les collectivités et établissements fondateurs, ce groupement sera constitué sous la forme d'un syndicat mixte ouvert à la carte et sera doté des compétences ci-après regroupées par domaine :

• A. Eau potable :

- A.1 : Production d'eau potable (la protection des captages est incluse dans cette compétence)
- A.2 : Transport et stockage d'eau potable (réseau d'adduction constitué par toute canalisation dont l'extrémité correspond à une unité de production et un ouvrage de stockage)
- A.3 : Distribution d'eau potable

• B. Assainissement collectif :

- B.1 : Collecte des eaux usées
- B.2 : Transport des eaux usées (réseau constitué par toute canalisation dont l'extrémité correspond à un dispositif d'épuration)
- B.3 : Traitement des eaux usées (élimination des boues incluses le cas échéant).

• C. Assainissement non collectif :

Cette compétence inclut le contrôle, l'entretien, la réhabilitation et la réalisation des installations individuelles d'assainissement au sens de l'article L.2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales

- Approuve l'adhésion du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Cadours au syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de Haute-Garonne.

TRAVAUX

9 - Programme Départemental 2010 : urbanisation de la Rue des Pyrénées (Rue des Erables - Rond Point de Laffage).

M. J.-F. HACHE informe l'Assemblée que dans le cadre de l'implantation d'une enseigne et d'une galerie commerciales rue des Pyrénées, il convient de prévoir l'urbanisation de ce tronçon de voirie, entre la rue des Erables et le rond-

point de Laffage. Le montant de cette opération est évalué à 196 768,95 € HT. Il sollicite auprès du Conseil Général l'inscription de cette opération dans le programme 2010 et sollicite une subvention.

10 - Urbanisation de la rue du Bois de Bayler. Demande d'inscription au programme Départemental 2010.

M. J.-F. HACHE informe l'Assemblée que dans le cadre de l'opération de logements sociaux Joseph BON, il convient de prévoir l'urbanisation d'un tronçon de la rue du Bois de Bayler entre l'arrêt de bus et la rue des Pyrénées. Le montant de cette opération est évalué à 45 340 € HT.

Il sollicite auprès du Conseil Général l'inscription de cette opération dans le programme 2010.

Mme Geneviève PONDICQ précise qu'il conviendrait de réfléchir également dans ce même secteur à la sécu-

risation de la sortie de la rue des Erables, accidentogène par manque de visibilité. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'opération d'urbanisation de la rue du Bois de Bayler pour un montant évalué à 45 340 € HT.

- Sollicite l'inscription de cette opération dans le programme départemental 2010 et sollicite une subvention du Conseil Général.

11 - Amendes de police : mise en sécurité de la Rue Emile POUVILLON ; sécurisation du carrefour Rue du 8 mai 1945 - Rue de la Brasserie.

M. J.-F. HACHE informe l'Assemblée que dans le cadre du programme 2010 des travaux au titre des amendes de police, il souhaite solliciter l'inscription de deux opérations : d'une part, la réfection des plateaux traversants et des dos-d'âne rue Emile POUVILLON (RD 87A) qui

représente un coût de 16 225,80 € HT et d'autre part, la sécurisation du croisement entre la rue de la Brasserie et la rue du 8 mai 1945 (RD 37) estimée à 2 390 € HT. Sur ce secteur, un essai sera prochainement réalisé avec l'installation de murs d'eau.

Il sollicite auprès du Conseil Général l'inscription de ces deux opérations dans le programme 2010 des amendes de police.

Une opération est également sollicitée dans le programme de réfection des cours de ferme.

QUESTIONS DIVERSES

2 motions ont été adoptées à l'unanimité (cf ci-dessous).

* Le compte rendu du Conseil Municipal transmis à la Préfecture est consultable en mairie.

Motion contre les projets de réforme de l'organisation territoriale proposés par le gouvernement.

Considérant que la suppression de la moitié des Conseillers Généraux et Régionaux témoigne d'une véritable défiance envers les élus locaux et les collectivités locales qu'ils gèrent, Considérant que le plus grand nombre des 500 000 élus exercent leurs fonctions bénévolement et dans un environnement juridique difficile, Considérant que la fusion des élections régionales et cantonales va à l'encontre du principe fondateur de la décentralisation : « rapprocher les pouvoirs de décisions des citoyens », et privera les citoyens d'un débat démocratique essentiel, Considérant que ces projets signifient à plus ou moins court terme, la disparition des communes au profit des métropoles et des communes nouvelles, en laissant aux Maires les seules compétences suivantes : état civil, simple police, aide sociale, permis de construire, Considérant que les pouvoirs coercitifs donnés temporairement au Préfet en matière d'in-

tercommunalité sont la preuve de la volonté recentralisatrice de l'Etat dans l'organisation des territoires,

Considérant que la suppression de la clause générale de compétence pour les départements et les régions et la limitation des financements croisés empêcheront à l'avenir la mise en œuvre de politiques communes et concertées au niveau local, ainsi que le soutien financier à la mise en œuvre des projets des petites et moyennes communes,

Considérant que ces projets, s'ils sont menés à terme, aboutiront à faire des responsables locaux, de simples agents de l'Etat, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Se prononce contre les projets de réforme de l'organisation territoriale proposés par le gouvernement et demande une réforme ambitieuse de la décentralisation, favorable à une intercommunalité plus démocratique, plus cohérente et plus solidaire.

Motion contre le projet de suppression de la taxe professionnelle.

Considérant que le projet de suppression de la taxe professionnelle tend à faire disparaître la principale ressource financière des collectivités territoriales, Considérant qu'il renie de fait l'autonomie fiscale des collectivités territoriales puisqu'il remet en cause l'élément essentiel de l'exercice de la démocratie locale, à savoir la liberté pour la collectivité de voter le taux de l'impôt,

Considérant que le projet est contraire aux soucis de simplification et de spécialisation fiscale, puisqu'il nie toute cohérence entre les recettes des collectivités locales et les compétences dont elles ont la charge,

Considérant qu'il privera les communes et les intercommunalités de tout impôt économique, alors qu'elles assument un rôle essentiel en matière de développement économique, Considérant que les collectivités territoriales n'auront plus demain les moyens financiers d'assumer les politiques publiques locales,

Considérant que la suppression de la taxe professionnelle entraînera inévitablement une hausse des impôts payés par les ménages, pour financer le service public local,

Considérant que ce projet tend à maintenir les inégalités territoriales actuelles et fait l'impasse totale sur la question, pourtant essentielle, de la solidarité financière entre les collectivités territoriales et de la répartition des richesses entre les territoires, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Se déclare contre le projet de suppression de la taxe professionnelle, tel qu'il est proposé par le gouvernement.

- Demande que soit mise en œuvre une réforme globale des finances locales, qui permette aux collectivités locales de proposer un service public efficace au profit de l'ensemble des citoyens partout sur le territoire et ce près de 30 ans après les premières lois de décentralisation. ■

Les vœux de Véronique VOLTO



Les transports collectifs, seule alternative aux déplacements en voiture individuelle est le grand défi de l'agglomération toulousaine.

La ligne expresse HOP ! qui sera mise en service début 2010 entre Grenade et la station de métro de Borderouge est une action exemplaire dans ce domaine. Une opération aussi réussie soit elle ne pourrait à elle seule résoudre tous les problèmes de transport. Il faut donc avoir une vision d'ensemble.

C'est pourquoi j'ai déposé les deux vœux suivants lors de la dernière session du Conseil Général : Bus en site propre vers la ligne E du tramway (Grenade/Beauzelle) et aménagement d'une aire de stationnement à Grenade.

Le Conseil Général à son niveau est attentif aux problèmes d'environnement.

Plus que jamais, nous « assurons le quotidien et nous préparons l'avenir ».

Je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année avec les vôtres.

Cordialement,

Véronique VOLTO
Conseillère Générale ■

Réunion cantonale sur la voirie

Le jeudi 10 novembre a eu lieu à Merville la réunion cantonale 2009 concernant les propositions de programmation sur la voirie départementale et communale pour 2010.

Cette réunion était présidée par Alain BERTRAND, Vice Président du Conseil Général délégué à la voirie, accompagné de Véronique VOLTO conseillère Générale du Canton de Grenade et des techniciens du secteur routier de Colomiers du Conseil Général.

Etaient présents les maires, les élus chargés de la voirie du canton, les représentants de la communauté de commune Save et Garonne, du SDIS et de la gendarmerie de Grenade.

Le Conseil Général a depuis les dernières lois de décentralisation la responsabilité pleine et entière du réseau routier départemental. En tout, ce sont 130 millions d'euros par an qui sont dépensés pour créer, aménager, exploiter et moderniser les 6 700 km du réseau routier départemental pour la sécurité de tous. Le Conseil Général accompagne, soutient et conseille également les communes pour leur réseau routier.

Au cours de cette réunion annuelle ont été passés en revue les projets sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général et les projets communaux avec appui du Conseil Général en cours et programmés en 2010.

Les opérations suivantes concernent la commune de Merville :

• Opérations de modernisation retenues par le Conseil Général :

- Etude sur le prolongement de la RD 902 entre Beauzelle et Merville avec contournement de Seilh.
- Etude sur la création de la RD929 avec le nouveau



franchissement de la Garonne.

• Travaux sur chaussée proposés par le Conseil Général en 2010:

- Etude de l'aménagement du carrefour de la RD17/ RD87A (route de Larra/ route Grenade/Montaigut-sur-Save),
 - Couche de surface de la D65 (Merville/Aussonne).
- ### • Demande d'inscription au programme 2010 des travaux d'urbanisation dans le cadre de l'appui du Conseil Général pour les projets communaux :
- Urbanisation de la rue du Bois de Bayler avec reprise du pluvial en traversée de route,
 - Urbanisation de la route de Larra, de l'abribus avant le chemin de Mijane et la rue du stade.

• Demande d'inscription au programme 2010 des amendes de police :

- Mise en place de ralentisseurs rue Emile POUVILLON (déjà réalisé),
- Aménagement de sécurité carrefour rue de la Brasserie/ rue du 8 mai 1945.

En ce qui concerne le réseau de voirie intercommunale le programme 2007/2008 a été totalement réalisé sur la commune de Merville. Le programme 2009/2010 dont le montant de la subvention accordée à la commune de Merville par le Conseil Général est de 451 995 €. Elle est actuellement réalisée à 67 %. ■

Le complexe Joseph Bon a ouvert ses portes

Après plusieurs années d'investissement et de volonté forte des membres successifs du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et des élus, les premiers locataires du complexe « Joseph BON » ont pu s'installer, avec enthousiasme, dans des logements flamblant neufs, le 17 décembre dernier.

La construction de 11 logements adaptés aux besoins des seniors, ainsi que l'aménagement du presbytère en 2 logements T5 (réhabilitation du patrimoine bâti) et



du logement de la Poste en 1 appartement T4 marquent l'aboutissement d'un travail de longue haleine. Ce complexe, au cœur du village concrétise le désir de voir la réalisation d'un lien social intergénérationnel. ■

Bibliothèque municipale

■ Déménagement

Enfin la bibliothèque va pouvoir accueillir tous ses lecteurs dans un lieu d'une capacité doublée.

Un lieu culturel à Merville plus adapté à tout le public qui le fréquente : davantage de place, davantage de livres. Seul désagrément, à l'heure de l'impression de cet article, nous ne pouvons pas préciser la date exacte de la réouverture (fin janvier).

Une affiche à « l'ancienne » bibliothèque et le panneau lumineux vous informeront des nouveautés. Nous avons hésité à faire appel

au crieur public annoncé dans le bulletin du mois d'avril 2009 mais il n'était plus disponible !

La bibliothèque se trouvera désormais Rue des Alouettes (ancienne crèche) derrière l'Ecole de Musique dans un local rénové. Un parking pourra vous accueillir.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la rénovation et au déménagement de la bibliothèque : Muriel et Marie-France, les bénévoles, les ateliers municipaux et à tous les autres.

À très bientôt et bien sûr, **très bonne nouvelle année à tous.** ■



Le département acteur en matière de développement de la lecture

En préambule à la réunion cantonale sur la voirie, le Conseil Général a présenté dans le cadre de sa politique culturelle le développement de la lecture publique et l'action du service de la médiathèque départementale pour les communes de moins de 10 000 habitants. La médiathèque départementale anime un réseau de 140 bibliothèques municipales conventionnées avec la mise à disposition d'une collection de 700 000 documents imprimés, sonores, vidéos, numériques ou en ligne, d'un programme de formation, d'animation et d'un catalogue d'exposi-

tions. Elle apporte également une aide aux communes en matière de construction, d'agrandissement, et d'informatisation des bibliothèques.

Dans ce cadre, la mairie de Merville se positionne dans cette politique de développement de la lecture et procède actuellement à l'agrandissement de la bibliothèque. ■



La commission électorale

Cette commission est sous la responsabilité de M. Fernand BENTANAX, Maire de Merville. Elle est composée de :

- M. André SIMON, délégué de l'administration
- M. Nibio CRACCO, délégué du Tribunal de Grande Instance

Mission :

Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur une liste électorale. Les inscriptions sont reçues par M. le Maire tout au long de l'année. Les listes électorales sont donc dressées dans chaque commune et font l'objet d'une révision administrative entre le 1^{er} septembre et le 28 ou 29



février de chaque année.

La commission a donc comme mission d'inscrire ou de radier les électeurs en se basant sur les demandes, les recherches et les pièces fournies par la mairie et l'INSEE. Elle s'assure ainsi que les demandeurs respectent les conditions requises et procède aux vérifications jugées utiles en sollicitant au besoin l'assistance des services municipaux. ■

Des prêts-à-poster à l'effigie du Château



M^{me} Véronique VOLTO, M. Fernand BENTANAX, M. BELLAILA directeur de la POSTE, M^{me} Françoise IMBERT, M. Laurent de BEAUMONT, M^{me} Isabelle de BEAUMONT

Après 3 éditions mettant tour à tour en lumière le jardin public de Bayler, le jumelage Merville/Bergantino et l'école de musique, une nouvelle collaboration est née. Les services de la Poste, la municipalité de Merville et M. de BEAUMONT, propriétaire du château de Merville ont permis la création d'un nouveau « prêt-à-poster ». Le vendredi 4 décembre, une cérémonie officielle « opération premier jour » a été organisée, au château en présence de M^{me} Françoise IMBERT, députée, M^{me} Véronique VOLTO, Conseillère

Générale, M. Fernand BENTANAX, Maire de Merville, M. PYRAM et M. BELLAILA directeurs de la Poste, M. et Mme Laurent de BEAUMONT et des responsables associatifs. Ce partenariat offre ainsi aux habitants la possibilité de redécouvrir leur commune au travers du château de Merville mis en valeur sous un angle nouveau. Si vous souhaitez marquer d'une empreinte culturelle votre correspondance ou tout simplement jouer la carte de l'originalité, 2000 enveloppes sont disponibles dans votre bureau de Poste. ■

Les festivités de fin d'année

Pour marquer la fin de l'année, la municipalité a souhaité offrir à tous les Mervillois des moments de rencontre et de convivialité.

Marché de Noël, marché de plein-vent, repas des aînés, bourse aux livres, spectacle et père Noël des enfants : des plus jeunes aux plus âgés, personne n'a été oublié grâce à ce tourbillon d'animations.

La magie de Noël pour les enfants Mervillois

Comme par magie, la salle polyvalente se remplit d'enfants pour découvrir les surprises que le CCAS leur a préparées pour Noël. L'heure tant attendue du spectacle arrive, et déjà les yeux des enfants pétillent. On écoute bien sagement, on applaudit et on admire les différents tours de magie. Les enfants sont sollicités et certains deviennent, pour leur plus grand bonheur, les assistants du

magicien. Un magicien qui a plus d'un tour dans son sac, un artiste capable de leur façonner des sculptures en ballon.

Le spectacle terminé, ils accueillent le Père Noël avec joie. Dès son entrée, les enfants ravis de le rencontrer, se précipitent et l'entourent. Le moment est donc venu de lui donner sa lettre pour ne pas qu'il se trompe dans les cadeaux de Noël.



Spectacle du Père Noël des enfants.

Après, il y a des galettes, des friandises et des jus de fruits. Hum ! on se régale. Déjà l'après-midi s'achève

et les enfants croisent les doigts pour que Noël apporte au pied du sapin les jouets tant espérés...

Le repas des aînés



Il est 12 h 00, les premiers convives arrivent pour le très attendu repas des aînés. Le dimanche 13 décembre, 260 personnes commencent à se réunir autour de tables joliment décorées aux couleurs bordeaux et roses. En présence de Fernand BENTANAX, Maire de la commune, de

Véronique VOLTO, Conseillère Générale de la Haute-Garonne et des membres du CCAS, débute cette 13^e édition, où 20 jeunes Mervillois bénévoles servent et sont au petit soin de leurs aînés.

Le plaisir de se retrouver se révèle en même temps que l'arrivée de plats savoureux.



Mme VOLTO, Conseillère Générale, M. BENTANAX, Maire de Merville, Mme AYGAT, Adjointe au Maire et les jeunes bénévoles

Et puis de-ci de-là, des airs se fredonnent et une animation musicale donne une ambiance chaleureuse et enjouée à cette journée. Chaque senior repart en remerciant chaleureusement Chantal AYGAT, Adjointe au Maire et son équipe organisatrice déjà prête à organiser les prochaines agapes....

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de MERVILLE

**Conception graphique
et impression :**
MAGENTA

31840 SEILH - 05 61 59 09 09

Imprimé sur papier 100 % recyclé
dans une imprimerie labellisée
"Imprim' Vert"



La bourse aux livres a fait un carton plein



Dimanche 6 décembre, lors du marché de Noël, le Centre Social a organisé une bourse aux livres donnant une occasion unique d'acquérir des livres à petits prix. Pour cette première édition, le succès a été au rendez-vous puisque une

quinzaine de bénévoles s'est mobilisée et 450 livres ont été vendus parmi les 1200 proposés par 57 déposants. Enfants et adultes ont donc trouvé leur bonheur, nous leur souhaitons bonne lecture...

Le marché de Noël expose les talents de nos artistes



Pour qu'un marché de Noël soit réussi, il faut y trouver des jouets, de la gastronomie, une belle ambiance avec bien sûr un Père Noël. Tous ces ingrédients étaient au rendez-vous, le 6 décembre dernier, à la salle polyvalente. Dans la douceur de ce début d'hiver, on pouvait trouver son bonheur et admirer la créativité des



La commission sportive et culturelle organisatrice du marché de Noël

exposants Mervillois, toujours plus nombreux. Ils proposaient une panoplie d'idées cadeaux : du soin de beauté aux livres, en passant par des tableaux et des cadeaux personnalisés de toutes sortes attirant beaucoup de visiteurs. Il faut dire que de nombreuses animations les attendaient. Un atelier créatif pour enfants, une tombola avec des lots composés par les exposants, la venue du Père Noël et la restauration sur place ont ponctué cette journée annonciatrice des fêtes de fin d'année. ■

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Inscriptions au séjour neige



Au pied des pistes du Mourtis, le Chalet du Tuc

de l'étang nous accueillera pour un séjour de 7 jours enneigés. Au programme, ski alpin, ski de fond, luge, ballade en raquette, mais aussi concours de bonhomme de neige et construction d'igloo. Cette année, nous serons hébergés dans des chambres de 3 à 5 lits. Le séjour

peut accueillir 25 enfants de 8 à 12 ans ou jeunes de 12 à 17 ans.

Les inscriptions sont ouvertes du 14 décembre 2009 au 15 janvier 2010.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'équipe du service Enfance & Jeunesse au : 05 34 52 80 33.

Grille des tarifs 2010

Afin de mieux adapter les tarifs des services périscolaires aux ressources des familles le Conseil Municipal a adopté une nouvelle grille de tarifs. Elle entre en vigueur au 1^{er} janvier 2010 et comporte désormais 9 tranches (contre 5 auparavant) ■

Nouvelles Tranches	Hors Commune	A	B	C	D	E	F	G		H		I	
Correspondance QF	Coût réel	>200 0	1601 > 2000	1301 > 1600	1101 > 1300	901> 1100	651> 900	401>650		301>400		<300	
								Sans CAF	Avec CAF	Sans CAF	Avec CAF	Sans CAF	Avec CAF
Journée avec repas	43,50 €	20,00 €	16,50 €	13,50 €	12,00 €	9,5 €	7,5 €	7,50 €	4,50 €	7,00 €	2,00 €	6,50 €	1,50 €
Journée sans repas	41,00 €	16,00 €	13,50 €	11,50 €	10,50 €	8 €	7 €	7,00 €	4,00 €	6,50 €	1,50 €	6,00 €	1,00 €
1/2 Journée avec repas	40,00 €	10,00 €	8,25 €	6,75 €	6,00 €	4,75 €	3,75 €	4,75 €		3,50 €		3,25 €	
1/2 Journée sans repas	36,50 €	8,00 €	6,75 €	5,75 €	5,25 €	4 €	3,5 €	4,50 €		3,25 €		3,00 €	
Séjour hiver 7 jours	505,00 €	411,00 €	357,00 €	311,00 €	282,00 €	233 €	220 €	220,00 €	136,00 €	200,00 €	76,00 €	182,00 €	56,00 €
Séjour été 7 jours	420,00 €	350,00 €	308,00 €	266,00 €	245,00 €	203 €	168 €	168,00 €	84,00 €	168,00 €	42,00 €	154,00 €	28,00 €
Séjour été 14 jours	840,00 €	700,00 €	616,00 €	532,00 €	490,00 €	406 €	336 €	336,00 €	168,00 €	336,00 €	84,00 €	308,00 €	56,00 €
Stage sportif 5 jours	140,00 €	110,00 €	88,00 €	70,00 €	65,00 €	45 €	40 €	40,00 €	25,00 €	38,00 €	13,00 €	32,50 €	10,00 €

VIE ECONOMIQUE

Stefi'Ongle

Du soin manucure à la pose de vernis et de faux ongles (gel), Stefi'ongle vous donnera quelques conseils pour vous aider à garder de belles mains et de beaux pieds. Désormais, Stefi'ongle met tout son savoir-faire dans son nouveau local (uniquement sur rendez-vous) ou à domicile.

Lotissement Le moulin du Juge, villa n°3, route de Larra à Merville

Tél. : 06 17 27 58 36. ■

Quelques nouvelles du FCM

La première partie de la saison sportive se termine déjà, et que ce soit au niveau des équipes seniors ou des jeunes, les premiers résultats sont encourageants.

Notre équipe fanion est dans le peloton de tête de son groupe, gageons que l'année 2010 sera celle de la montée au niveau supérieur ! L'équipe réserve pour sa part fait également un début prometteur, qui nous laisse envisager une accession en deuxième division de district.

Quel que soit le niveau des équipes en entente avec Aussonne-Daux-Seilh, toutes sont en position favorable dans leur championnat respectif et peuvent entrevoir leur participation dans des poules de montée pour la deuxième partie de la saison.

Enfin, avant de vous présenter le groupe U10-U11, le bureau du FCM vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

CATEGORIES U10-U11 saison 2009-2010.

Le premier trimestre de la saison 2009-2010 s'achève et nous en profitons pour vous présenter le groupe U10-U11 (anciennement appelé poussin 2^e année et benjamin 1^{re} année).

Cette année, renforcée par l'arrivée des joueurs de



Daux, l'entente a engagé 5 équipes dans les poules U11 (2 équipes) et U10 (3 équipes) avec un total de 58 joueurs.

Le groupe bénéficie d'un encadrement solide composé de jeunes de l'équipe Senior, d'éducateurs et de parents. Nous remercions ces bénévoles et tout spécialement ces jeunes qui sont très appréciés des enfants et qui contribuent à l'amélioration du fonctionnement de nos équipes. Nos petits ont donc accès à toutes les facettes du sport : le jeu, le développement technique, la compétition, l'esprit d'équipe et la camaraderie. Cette dernière est amplement favorisée par l'entente qui permet aux enfants d'ouvrir leurs horizons.

Nous arrivons à la moitié de la seconde phase et nous

pouvons féliciter nos joueurs pour leur enthousiasme, leur assiduité aux entraînements et matchs et pour leurs performances.

Grâce à de bons résultats en phase 1, l'équipe 1 s'est qualifiée pour la compétition « inter-secteur ». L'équipe 2 composée de joueurs débutants et confirmés évolue en Secteur Ouest. Grâce aux progrès accomplis depuis Septembre, ils obtiennent de bons résultats en phase 2. Pour les U10, les différents plateaux confirment le dynamisme et l'évolution des enfants.

Le 28 novembre dernier, les poussins accompagnés des joueurs débutants et benjamins ont pu assister au match TFC-Boulogne (voir photo). Le mercredi 16 décembre, les enfants se

Au 3^e âge

L'assemblée générale et les galettes des rois sont prévues pour le jeudi 7 janvier à 14 h 30 salle du 3^e âge.

Au cours de cette assemblée, il sera procédé à un vote pour renouveler un tiers du bureau démissionnaire et changer les statuts.

L'association du 3^e âge va bientôt déménager pour s'installer à l'Espace Joseph BON, occasion peut-être de changer de nom pour le club et de proposer de nouveaux divertissements. Amis du club, venez nombreux prêter main forte à vos aînés et leur apporter vos suggestions.

Les cotisations du club pour l'année 2010 sont fixées à 10 €.

A bientôt. ■

sont retrouvés pour le traditionnel loto de Noël et un goûter avant de reprendre les entraînements le premier mercredi de janvier. ■

Le Football Club Mervillois tient à présenter ses sincères condoléances aux familles DELMAS, PASPA et LARROUX.

ORGANIM ET LE COMITÉ DES FÊTES 6^e salon Festi-Mariage

Samedi 23 janvier de 11 h à 20 h

Dimanche 24 janvier de 10 h à 19 h

Salle polyvalente de Merville

Un salon où vous trouverez tout ce dont vous rêvez pour le plus beau jour de votre vie ! Côté fête vous ne serez pas en reste !

Participation aux frais de 2 euros donnant droit à la participation au tirage de la tombola

Samedi 23 janvier

11 h 00 : Ouverture du salon

12 h 00 : Snack - Buvette

15 h 00 : Défilé

18 h 00 : Défilé

20 h 00 : Fermeture salon

Dimanche 24 janvier

10 h 00 : Ouverture du salon

15 h 00 : Défilé

18 h 00 : Défilé

18 h 50 : Tirage tombola

19 h 00 : Clôture salon

MERVILLE

23 & 24 Janvier 2010

2 Défilés par jour

6^{ème} Salon Festi-Mariage



Basket Mervillois

Calendrier des seniors
pour les matchs à venir (sous réserves de modifications)

- **SENIORS FEMININES :**
excellence départemental poule A :
Classées 9^e au 31/12/09
- 10/01 MERVILLE reçoit
AYGUEVIVES (15 h 30)
- 31/01 MERVILLE reçoit
PIBRAC (15 h 30)
* Très beau match
- 14/02 MERVILLE reçoit
LEZAT (15 h 30)
* Très beau match
- **SENIORS MASCULINS :**
promotion excellence départemental poule A :
Classés 3^e au 31/12/09
- 07/02 MERVILLE reçoit
ROQUETTES (15 h 30)
- 14/02 MERVILLE reçoit
TBC (13 h)
* Très beau match

Le championnat des jeunes : le mini-basket démarre enfin !

- **Mini-poussins mixtes** (années 2001 et 2002) : démarrage en championnat le 9 janvier 2010
- **Poussins (garçons nés 2000-1999)** : démarrage en championnat le 9 janvier 2010

- **Poussines** (filles nées en 2000 - 1999) : démarrage en championnat le 9 janvier 2010

Le championnat des jeunes : dernière phase de championnat à partir du 16 janvier 2010

- **Benjamins** (garçons nés 1997 - 1998) : ont été classés 3^e de leur championnat 2^e phase
- **Benjamines** (filles nées 1997 - 1998) : ont été classées 1^{re} de leur championnat 2^e phase
- **Minimes M** (garçons nés 1996 - 1995) : ont été classés 5^e de leur championnat 2^e phase
- **Minimes F** (filles nées 1996 - 1995) : ont été classées 3^e de leur championnat 2^e phase
- **Cadets** (garçons nés 1994 - 1993 - 1992) : ont été classés 1^{er} de leur championnat 2^e phase

Nos jeunes sélectionnés pour jouer dans l'équipe départementale de Toulouse vont redémarrer en janvier.

Nous pouvons être fiers du travail accompli tant sur le plan sportif, que sur le plan du respect et de la convivialité par l'ensemble de nos joueurs. Aussi nous félicitons l'ensemble de nos équipes pour le bon état

d'esprit qu'ils ont sur les terrains ainsi que les entraîneurs et parents. Le bureau est très heureux de l'ensemble des résultats obtenus et plus particulièrement pour les deux équipes arrivées 1^{re} dans leur catégorie. Lors de leur dernier match, les cadets ont arraché leur match de 9 points après prolongation, ce qui les place en tête du classement. Les benjamines ont joué sur le moral pour vaincre lors de leur dernier match et conservent de toute façon leur première place (1 seule défaite). Nous vous rappelons que nous vous attendons nombreux pour le **loto du basket** qui se déroulera le samedi **16 janvier 2010** à la salle polyvalente dès 21 h.

L'ensemble du Basket Mervillois vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2010. Qu'avec la santé elle vous apporte beaucoup de bonheur.

« NOUS SOMMES HEUREUX DE JOUER AU BASKET A MERVILLE »

A vous qui souhaitez nous rejoindre, contactez nous dès à présent au **06 81 02 37 44** (Patricia). ■

Brèves

Une sortie Moto pour le Téléthon

Vendredi 4 décembre et samedi 5 décembre, Vinyl Rock et le Moto club de Merville ont organisé un concert et une sortie moto au cours desquels ils ont récolté 274 € en faveur du Téléthon. Nous tenons à remercier la mairie et les nombreux participants qui nous ont permis de mener à bien ces animations. Rendez vous en 2010 et bonne année à tous.

Amicale des anciens combattants et comité FNACA

L'amicale des anciens combattants et le comité FNACA de Merville vous adressent tous leurs vœux pour la nouvelle année.

Un siècle de vie à Merville

Notre association a le grand plaisir de souhaiter à toutes les Mervilloises et tous les Mervillois les meilleurs vœux pour l'année 2010 en leur rappelant que quelques livres relatant la vie à Merville de 1900 à 2000 sont à leur disposition, soit chez M. André SIMON, soit dans certains commerces mervillois.

Foyer rural

Le Foyer Rural de Merville souhaite une Bonne et Heureuse année 2010 à tous les Mervillois.

Nouvelles tournées des ordures ménagères

La Communauté de communes Save et Garonne vous informe que le centre ville de Merville sera collecté les lundis et jeudis matin à compter du **4 janvier**.

Les bacs individuels doivent impérativement être sortis les dimanches et mercredis soir. ■



ASSOCIATION RANDONNÉES CULTURE ET LOISIRS MERVILLOIS

Randonnées de janvier 2010

Date	Départ	Durée	Destination	Km	Difficulté	Guides
Mardi 5	13 h 30	3 h 00	Aucamville	12	Facile	A. Banuls - F. Deyris
Jeudi 7	13 h 30	3 h 00	Savennes PR2	13	Facile	A. Grimard - O. Gabarra
Samedi 9	13 h 30	3 h 00	Beaupuy	12	Moyen	M. Santacreu - F. Deyris
Mardi 12	13 h 30	3 h 00	Cox	12	Moyen	A. Grimard - F. Deyris
Jeudi 14	8 h 30	2 h 00	Bourret + visite Abbaye Pelleperche	8	Facile	A. Grimard - F. Deyris (Journée)
Mardi 19	13 h 30	3 h 00	Pibrac (chap. Ste Germaine)	12	Facile	F. Deyris - O. Gabarra
Jeudi 21	13 h 30	3 h 00	Saint Sardos	13	Facile	M. Thebault - A. Banuls
Mardi 26	13 h 30	3 h 00	Encausse	13	Moyen	G. Bégue - B. Cazes
Jeudi 28	13 h 30	3 h 00	Bouillac	13	Moyen	F. Deyris - B. Cazes

A l'aube de 2010, l'Association des Randonneurs de Merville vous souhaite à toutes et tous une **merveilleuse année, remplie de bonnes choses...** ■



Voeux de Monsieur le Maire, de son Conseil Municipal et des associations

Les associations se joignent à Monsieur le Maire pour présenter leurs vœux

Dimanche 3 janvier 2010

à partir de 15 h 30, salle polyvalente

*Nous espérons vous retrouver nombreux
pour partager galettes, champagne,
musique, danse et bonne humeur !*

(Les galettes sont offertes traditionnellement par les associations)

Wishes of Mister the Mayor, of his City Council and Associations

Associations join to Mister the Mayor to present their wishes

on Sunday, January 3th, 2010

starting from 3:30 pm at the multi-purpose hall.

We hope to find you many to share galettes, champagne, music, dance and cheerfulness !

(Traditionally galettes are offered by associations)

Bye and see you very soon !



L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ MERVILLE/PEUPLES DU MONDE

Apéro culturel

"Témoin d'ailleurs"



Le Niger

**Entre tradition
et modernisme,
richesse
et pauvreté**

Présenté par : Lawa

Vendredi 29 janvier

Espace JOUVION

de 19 h 30 à 21 h 00



La situation géographique du Niger fait de lui un carrefour d'échanges entre l'Afrique du Nord et l'Afrique au Sud du Sahara. Le Niger, 1.267.000 km², est le plus vaste pays de l'Afrique Occidentale. Pays continental, loin de l'océan, c'est un immense plateau appartenant à la zone sahélo-saharienne.

Le Niger est une République laïque, démocratique et sociale où les religions (dont l'Islam pour 90% de la population) cohabitent pacifiquement et s'exercent librement. Plus de 10 millions de nigériens se revendiquent de 10 ethnies. Très pacifique, le peuple nigérien cultive la fraternité interethnique et a pour credo la lutte pour le développement économique et social. C'est une population à majorité jeune et pleine de dynamisme.

Lawa nous racontera le beau pays où il est né. Aujourd'hui, il vit et travaille à Launac.

Entrée libre. Verre de l'amitié offert. ■